

La Suisse marquerait un but contre son propre camp

Autor(en): **Winkler, Peter**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **38 (2011)**

Heft 4: **Élections parlementaires 2011**

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-911929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse marquerait un but contre son propre camp

Divers milieux ont lancé un appel en faveur de la renégociation de l'accord sur la libre circulation des personnes conclu entre la Suisse et l'UE. Les cercles les plus radicaux avancent même l'idée que l'accord devrait être résilié en cas d'échec. La clause «guillotine» ne manquerait pas de renforcer l'isolement de la Suisse en raison du torpillage du paquet des «Bilatérales I». Par Peter Winkler

L'un des interlocuteurs roule des yeux: «On ne peut même pas l'imaginer.» Et l'autre d'engager: «C'est la plus mauvaise idée compte tenu de la situation actuelle.» Le premier est un diplomate suisse en contact quotidien avec les représentants de l'UE à Bruxelles et ne les connaît que trop bien. Le second fait partie de l'état-major du président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, et s'est spécialisé dans les contacts avec la Suisse. En ce qui concerne les questions techniques, tous deux sont souvent amenés à défendre des positions opposées, mais cette fois-ci ils sont unanimes: si la Suisse venait à exiger la renégociation des accords bilatéraux, elle n'aurait aucune chance de succès, mais risquerait des dommages considérables.

Plusieurs raisons à cela: non seulement l'UE aurait par principe de graves difficultés à l'admettre mais, de plus, le moment serait particulièrement mal choisi.

La crise de l'euro a fait vaciller les fondements de l'Union européenne. Comme l'euro, la libre circulation des personnes et des biens constitue l'un des piliers du grand marché intérieur et la monnaie unique est sans conteste le projet le plus avancé de l'intégration européenne. Petit rappel: après la Seconde Guerre mondiale, la réconciliation devait en premier lieu permettre de faire germer des progrès économiques tangibles, tandis que le volet politique de l'Union devait suivre plus tard. Simultanément à la crise de l'euro, des tensions au sujet de la libre circulation des personnes sont également apparues: le problème des Roms en France, le conflit entre la France et l'Italie au sujet des réfugiés économiques tunisiens et, pour terminer, l'annonce faite par le Danemark de rétablir les contrôles à ses frontières. La Commission européenne, gardienne des accords passés et donc garante de

l'intégration réalisée jusqu'ici, a réagi de manière très vive aux tentatives d'introduire des brèches dans la libre circulation des personnes même si le public n'a considéré ses réactions que comme des réprimandes verbales. Il ne faut pas s'imaginer que la Commission tendrait la main à la Suisse, un pays tiers, dans le cadre d'une procédure qui ne pourrait qu'affaiblir le principe de la libre circulation.

Blocage du bilatéralisme

Les rapports bilatéraux sont menacés de paralysie générale en cas de nouvelles négociations. La raison est évidente: l'UE exige que la Suisse reprenne et applique de manière plus rapide et plus cohérente le droit communautaire, de manière à limiter les distorsions de la concurrence entre les Etats membres et la Suisse. De plus, elle exige que les différences d'interprétation ou les conflits lors de l'application des accords bilatéraux puissent être réglés de manière institutionnalisée. Jusqu'à présent, elle ne disposait que de comités communs dans chacun desquels les deux partenaires ne pouvaient simplement dit – que constater leur désaccord.

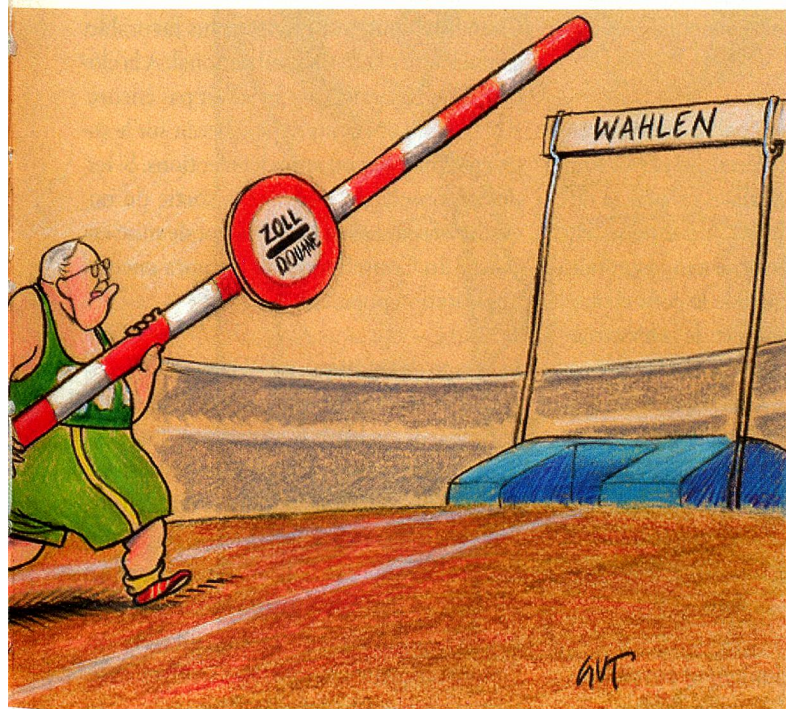
Pour la Suisse, les difficultés sont nombreuses et la résistance forte pour diverses raisons. Mais aucune institution européenne n'en démordra, qu'il s'agisse du Parlement, de la Commission ou du Conseil des Etats membres. Vouloir encore renforcer le blocage de la situation par de nouvelles exigences de la part de la Suisse vis-à-vis de l'UE ne mènerait à rien.

Avec l'initiative populaire «Contre l'immigration de masse», Christoph Blocher souhaite remettre un pied à l'étrier parlementaire. Un souhait qui ne remporte pas l'unanimité, même au sein de son parti.

Nouvelles exigences de l'UE

Un argument supplémentaire milite en faveur du refus de renégocier l'accord sur la libre circulation des personnes. L'UE souhaiterait que la Suisse reprenne toutes les nouveautés que la Directive de l'UE relative au droit de libre circulation et de séjour de 2004 a introduites. A la mi-juin, le Conseil fédéral, lors de sa rencontre avec le comité mixte responsable, a déclaré qu'il n'y voyait aucun intérêt, notamment en raison du fait que la Directive de 2004 délègue le droit de séjour et le droit aux aides sociales des règles liées à l'activité lucrative encore en vigueur à l'heure actuelle. En cas de renégociation, il est certain que l'UE reviendrait à la charge et la Suisse se retrouverait en négociation, une situation qu'elle voulait précisément éviter.

PETER WINKLER a été correspondant de la NZZ à Bruxelles jusqu'en mai 2011; il est désormais en poste à Washington.



INITIATIVE GEGEN MASSENEINWANDERUNG